

**MOBIHEL®****FICHE DE DONNEES DE SECURITE conformément à la réglementation EU1907/2006 (REACH)**

1 / 10

MOBIHEL Antigravel low VOC

Revision No.:8/ 7  
First Revision Date: 14-04-11  
Date d'impression:08-04-16  
Comme précisé:31-05-16**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Produit	<b>MOBIHEL Antigravel low VOC</b>
Code article (s):	470561, 470562 Remarque: Les codes sont des codes matières suivantes, sans emballage, la fiche technique de sécurité s'applique à tous les emballages de ces codes (les deux derniers chiffres du code sur l'étiquette indiquent emballage).

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisez, de la portée:	Produits de réparation pour automobiles - peintures spéciales Le produit est destiné à une utilisation professionnelle ou industrielle
Restrictions de l'utilisation	Pas de restrictions spécifiques.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Le Fabricant	HELIOS TBLUS d.o.o. Količevo 65 • 1230 Domžale, Slovenija T +386 1 722 40 00 F +386 1 722 43 10
Personne responsable	Matija Podobnik, e-mail: matija.podobnik@helios.si

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Téléphone	En cas de danger, contactez votre médecin traitant ou le médecin de garde. Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires au numéro +386 (1) 722 4383.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Classification (EU 1272/2008)**

Catégorie de danger	Corrosif/irritant pour la peau, 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, 2 Toxicité pour le système reproductif, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, 2 Liquides inflammables, 3
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**2.2. Éléments d'étiquetage  
EU 1272/2008:**



<b>Mention d'avertissement</b>	<b>Attention</b>
Contient:	Alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène; Toluène; Colophane Peut produire une réaction allergique.
<b>Phrases de danger (H-phrases)</b>	H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Phrases de sécurité chimique (phrases P)</b>	P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P370+P378 - En cas d'incendie: poudre utilisation, mousse ou CO2 pour l'extinction.

### 2.3. Autres dangers

	Le produit contient des solvants organiques.
--	----------------------------------------------

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Composition chimique:	Peinture à base de de liant et de solvants organiques.		
Nom chimique	Concentration [en poids %]	CAS EINECS EU INDEX REACH reg.no.	Classification (REGULATION (EU) No. 1272/2008)
Alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	10-19,99	- 905-562-9 - 01-2119555267-33	Asp.Tox.1; H304 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H335 Eye Irrit.2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Flam. Liq. 3; H226
Toluène	5,0-9,99	108-88-3 203-625-9 601-021-00-3 01-2119471310-51	Asp.Tox.1; H304 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H336 Repr.2; H361 d Skin Irrit. 2; H315 Flam. Liq. 2; H225
acétate de n-butyle	3,0-4,99	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1	STOT SE 3; H336 Flam. Liq. 3; H226

		01-2119485493-29	
acétate d'éthyle	1,0-2,99	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	STOT SE 3; H336 Eye Irrit.2; H319 Flam. Liq. 2; H225
Colophane	0,1- 0,49	8050-09-7 232-475-7 650-015-00-7	Skin Sens. 1; H317

<b>Remarques:</b>	La classification du produit a été élaborée sur la base de teneurs réelles des composants. Les substances contenues sont présentées en intervalles. En cas d'inspection (contrôle de classification), nous pouvons communiquer les valeurs réelles de différents composants aux organes d'inspection.
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Après l'inhalation:	Sortez le blessé afin qu'il respire de l'air frais, placez le en position demi-couchée et le gardez au repos. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer une respiration artificielle. En cas de vertiges, de maux de tête ou de malaise consulter un médecin. En cas d'inconscience transporter le sujet à l'hôpital, couché en position latérale et en entretenant le passage libre de ses voies respiratoires.
Après le contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques ni de diluants.
Après le contact avec les yeux:	Rincer les yeux à l'eau de manière qu'elle élimine les restes du produit.
Après l'absorption:	Ne rien absorber par la bouche. Ne pas faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après l'inhalation:	Inflammation des voies respiratoires supérieures entraînant toux, éternuement, rhume, maux de tête, enrouement, ainsi que des douleurs nasales et de la gorge.
Après le contact avec la peau:	L'inflammation de la peau, qui peut être vu comme une rougeur locale, enflure, la douleur, des démangeaisons et des malaises.
Après le contact avec les yeux:	Aucun des données.
Après l'absorption:	Aucun des données.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Pas de données disponibles
--	----------------------------

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs:	ADÉQUATE: Mousse, poudres, dioxyde de carbon, gaz inerte FM 200 ou INERGEN (pour extinction des incendies commencés), brouillard d'eau. NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ: Jet d'eau, seul un brumisateur d'eau pour refroidir des conteneurs fermés contenant de produits inflammables est possible. Éliminer toutes les sources potentielles d'inflammation (flammes)
---------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	ouvertes, cigarettes allumées, étincelles d'outils et appareils). Fermer les emballages des produits.
Agents extincteurs non appropriés:	Jet d'eau ouvert

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Méthodes spécifiques pour éteindre un incendie:	Éteindre dans le sens du vent. Refroidir les récipients non brûlants contenant le produit avec de l'eau pulvérisée, empêcher l'écoulement du produit, et les placer dans un endroit sécurisé. La dispersion de gaz nocifs et de fumées épaisses est possible pendant toute la durée de l'incendie. L'utilisation de masques de protection avec filtre A est recommandé.
-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5.3. Conseils aux pompiers

équipement spécifique pour la protection des pompiers:	Appareil d'extinction autonome à air comprimé, équipement antifeu de protection individuelle complète.
--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:	Éliminer toutes les sources potentielles d'inflammation (flammes, cigarettes allumées, étincelles, etc.). Protéger les organes respiratoires contre l'inhalation de vapeurs. Veiller à une bonne aération.
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales:	Éviter les déversements dans l'eau, les sources d'eau, sous-sols, caves ou les canalisations d'eaux usées.
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:	Absorber le produit déversé et mélanger avec de la terre, du sable ou tout autre matériau pouvant absorber des liquides. Laisser les déchets à la charge des collecteurs de déchets compétents.
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions individuelles:	Lors de l'utilisation du produit, les vapeurs peuvent provoquer des mélanges inflammables/explosifs de vapeur et d'air. L'électrification statique est possible pendant le pompage. L'évacuation de l'électricité statique peut provoquer un incendie. Pendant le soutirage de grandes quantités, assurer la conductibilité par la connexion et la mise à la terre de tous les dispositifs. Éviter le contact avec les matériaux chauds, les étincelles, les flammes et les sources d'inflammations.
Conseils pour une manipulation sûre:	Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit. Ne pas inhaler des vapeurs, empêcher le contact avec la peau et les yeux. Pendant le travail régulier porter un vêtement en coton ou un vêtement de travail, des gants en caoutchouc nitrilique et des lunettes avec une protection latérale.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et	APPROPRIÉ :
-----------------------	-------------

conditions:	Stocker dans des récipients hermétiquement fermés et dans un environnement froid et aéré. Éviter la formation d'électricité statique. NON APPROPRIÉ : Le stockage dans un endroit contenant des produits chimiques (oxydants, acides) peut provoquer des incendies. Le lieu de stockage de doit pas contenir d'outils ou machines pouvant créer des étincelles.
Classe de stockage:	3A: Substances chimiques liquides inflammables

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matériaux d'emballage:	RECOMMANDÉ: Utiliser des emballages métalliques et protégés. NON APPROPRIÉ: Pour un stockage prolongé ne pas utiliser de caoutchoucs butyliques, nitriliques ou naturels. Ne pas couper d'emballages vides puisque les vapeurs des solvants peuvent créer une atmosphère explosive.
------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition aux composants dangereux aux postes de travail conformément au Règlement concernant la sécurité des travailleurs contre les risques d'exposition aux substances chimiques (Bulletin officiel TRGS 900):

Nom chimique	TLV (mg/m <sup>3</sup> )
Alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	221
Toluène	192
acétate de n-butyle	480
acétate d'éthyle	1400

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:	Pour les concentrations supérieures aux valeurs limites, porter obligatoirement un masque de protection couvrant tout le visage avec filtre "A". Lorsque la concentration d'oxygène dans l'atmosphère tombe en dessous de 17%, utiliser un appareil respiratoire avec alimentation en air comprimé.
Protection des mains:	En cas de contact répété avec le produit, porter des gants en caoutchouc nitrile d'épaisseur de 0,40 mm, et en cas de contact avec les gouttes du produit (contact de courte durée), porter des gants en caoutchouc nitrile d'épaisseur de 0,11 mm.
Protection des yeux:	Au cas de possibilité d'un contact direct avec le produit porter les lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps:	Dans des conditions d'utilisation normale, porter des vêtements en coton et des chaussures appropriées. En cas très probable de déversement, utiliser des vêtements et chaussures résistants aux produits chimiques (PVC, caoutchouc).

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect:	Liquide
b) odeur:	Après solvants organiques
c) seuil olfactif:	Product components have a high limit of odor detection.
d) pH:	pas de classement particulier
e) point de fusion/point de congélation:	- 95 °C ; méthode de calcul, à base de données de composants ; Toluène
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	77 °C
g) point d'éclair:	25 °C; méthode de calcul, à base de données de composants ; Alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène
h) taux d'évaporation:	; méthode de calcul, à base de données de composants ; No data
i) inflammabilité (solide, gaz):	Liquide et vapeurs inflammables.
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	1,1 8 ; méthode de calcul, à base de données de composants
k) pression de vapeur:	30 hPa at 20 °C Toluène
l) densité de vapeur:	3,1 (air = 1) Toluène
m) densité relative:	1,59 ISO 2811
n) solubilité(s):	Insoluble
o) coefficient de partage: n-octanol/eau:	; méthode de calcul, à base de données de composants
p) température d'auto-inflammabilité:	480 °C ; méthode de calcul, à base de données de composants ; Toluène
q) température de décomposition:	No data
r) viscosité:	DIN6 20°C 20 - 24 s
Viscosité cinématique:	> 21 mm <sup>2</sup> /s, 40 °C
s) propriétés explosives:	Product is not explosive. However, formation of explosive steam/air mixtures is possible.
<b>9.2. Autres informations</b>	
Solids content: (calculated, %)	70-80
Organic solvents (wght. %)	20-30
Water content: (calculated, %)	0.00

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité:	Stable - lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions.
-------------	---------------------------------------------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité:	Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
------------	----------------------------------------------------------------------------------

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conditions dangereuses:	La présence d'une flamme nue ou des matières dangereuses. Éviter tout
-------------------------	-----------------------------------------------------------------------

	contact du produit avec la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation.
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions indésirables:	Pas de données disponibles
--------------------------	----------------------------

#### 10.5. Matières incompatibles

Incompatibilité:	Le produit est inerte et compatible avec la plupart de substances, à l'exception des oxydants extrêmes. Conserver dans l'emballage original.
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Pas de données disponibles
--	----------------------------

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë et l'évaluation de la toxicité aiguë:

PAR LA BOUCHE	Pas de données disponibles	
PAR LA PEAU	8088 mg/kg	
PAR INHALATION (4h)	81 mg/l	Méthode: méthode de calcul

#### Effets aigus:

##### Irritation:

De la peau:	Oui.
Yeux	Oui, à des personnes très sensibles.
Itinéraires par inhalation:	Peuvent être présents à des personnes très sensibles.

##### Ultrasensibilité:

De la peau:	Est possible.
Yeux	Est possible.

#### Effets de nature chronique:

Effets d'une exposition répétée:	Le produit peut avoir des effets néfastes sur les enfants à naître. Les femmes enceintes ne devraient pas être exposés au produit.
----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité - Données sur les composants:	Produit (basé sur le composant de données) n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.
-------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Nom chimique	CAS No.	Ecotoxicité conc.
Alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	-	LC 50 (Marine Water), 48 h Crustaceans - Palaemonetes pugio = 8500 µg/l LC 50 (Fresh Water), 96 ur Oncorhynchus mykiss 3300 - 4093 µg/l EC 50, 48 h: Daphnies 2930 - 4400 µg/l
acétate de n-butyle	123-86-4	EC 50, 48 h: Daphnies = 44 mg/l C.L 50 (96 heures) pour l'environnement aquatique Primephales minnows, flow test, OECD 203 Test Guidance = 18 mg/l NOEC: Desmodesmus subspicatus, development rate >

		200 mg/l EC 50, 72 h: Desmodesmus subspicatus, development rate = 647,7 mg/l IC50_40 Tetrahymena pyriformis = 356 mg/l
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradation biologique:	Pas de données disponibles
-------------------------	----------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Concentration biologique:	Pas de données disponibles
---------------------------	----------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:	Pas de données
-----------	----------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT et vPvB:	Pas de données disponibles
--------------	----------------------------

### 12.6. Autres effets néfastes

Écotoxicité - Données sur les composants:	Sur la base de classement des composants le produit est classé parmi les produits chimiques qui pourraient avoir des effets nocifs de longue durée sur l'environnement aqueux.
-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

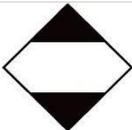
## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:	Les déchets non récupérables du produit et de son emballage doivent être éliminés conformément aux réglementations sur le traitement des déchets spéciaux et dangereux (dir.91/689/EEC, dir. 2000/532/EC).  No de classification du déchet : 08 01 11 Caractéristique dangereuse du déchet: H5; H3-B  Les procédés préconisés de l'élimination des déchets: l'incinération contrôlée à haute température ou mise en décharge contrôlée de déchets dangereux.
Emballage:	Les emballages métalliques dont le renouvellement et la réutilisation ne s'avèrent pas rationnels sont à soumettre par priorité au recyclage dans l'industrie sidérurgique ou en décharges contrôlées de déchets (dir.94/62/EC, dir. 1999/177/EC).

## 14. Informations relatives au transport

	Transport sur rail et par route (RID/ADR):	Transport par mer (IMDG):	Transport aérien (IATA):
14.1. Numéro ONU	1263	1263	1263
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	PEINTURES	PEINTURES	PEINTURES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3

<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Etiquetage:			
No d'identific. du danger:	30	30	30
La morue de restriction en tunnels:	(D/E)		
Des quantités limitées:	 forfaits: intérieure: = <5 unités; externe: <= 30 unités		
Instructions en cas d'urgence EMS:		F-E, S-E	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>		Non	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Transport with respecting transport labels and the requests of transportation legislation.		
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Ne peut pas être utilisé		

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche a été préparée en conformité avec une législation complète des produits chimiques - REACH sur les produits chimiques et la réglementation en matière de classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP / SGH).

Le produit en raison de sa (propriétés dangereuses relève de la loi du danger d'accident majeur (UE 96/82 - Seveso), est classée dans la catégorie du présent règlement.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

N'a pas été effectuée.

## 16. Autres informations

### Signification des phrases H du chapitre 3:

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H312+H332 - Nocif en cas de contact avec la peau ou inhalé.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

<b>Changes from previous revisions:</b>	Modifications par rapport à la version précédente: chapitres 2., 3., 8., 9., 11., 12., 14., 15., 16.
<b>Literature / Data Sources:</b>	Supplier's / manufacturer's safety data, references to toxicological databases.

Les informations contenues dans cette Fiche de données de sécurité ne concernent que le produit indiqué en forme livrée et ne sont pas garanties pour son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans les procédés non prévus dans les notices d'utilisation. Ces renseignements sont basés sur nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour, ils sont donnés de bonne foi. Il incombe à l'utilisateur de constater si le produit est applicable à l'usage dans ses conditions de travail spécifiques. Les indications figurant sur cette Fiche de données de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité concernant notre produit et ne constituent pas de garantie quant à ses propriétés. Au cas de non respect des mesures indiquées ou de l'utilisation de produit l'utilisateur est seul responsable.